

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

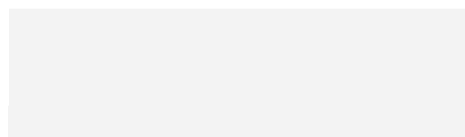
Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 1^{er} octobre 2013, à la séance du 24 novembre 2014 et à la séance du 21 avril 2015, les lots 5 086 038 et 4 516 269 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lots situés dans le parc industriel et portuaire Perron, ont été vendus à la compagnie 9089608 Canada inc. représentée par M. Mario La Barbera, pour la somme de 497 901,30 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 18 août 2015 et à la séance du 11 novembre 2015, les lots 5 768 224 et 5 768 225 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lots situés dans le secteur des rues Lyrette et Leroux ont été vendus à la compagnie 9219-9454 Québec inc., représentée par M. Roland Czech, pour la somme de 31 273,20 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 16 février 2016, le lot 3 594 239 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot contigu à la propriété située au 331, rue Mignonne, a été vendu à M. Sébastien Pharand, pour la somme de 14 256,90 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 19 janvier 2016, le lot 5 856 129 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé en front de la rue Jacques-Cartier, a été vendu à M^{me} Julie Sauvé et M. Ghislain Tremblay, pour le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation de 46 000 \$, en échange du lot 5 856 131 du cadastre du Québec.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 20 mai 2016.



Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier